

ECOLE DE MUSIQUE AIDEMA

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 JANVIER 2004

Compte-rendu de la réunion

Compte rendu rédigé par Ph. ODRY

Lieu : « La mare aux loups » Le Perray en Yvelines

NOM	Prénom	Téléphone	Présents
BONNAFFOUX	Catherine	01.34.84.62.17	X
FRANCOIS	Eric	01.34.84.18.54	X
HENRY	Nicole	01.34.84.16.59	X
LE DUVEHAT	Christian		
MANENT	Françoise	01.30.41.60.07	X
NITSCH	Véronique		X
ODRY	Philippe	01.34.84.65.64	X
TESSON	Monique	01.34.84.15.46	X
WEILL	Christine	01.34.84.13.91	X

Invité : Directeur pédagogique : Antoine BENTO

Diffusion : Courrier électronique et affichage

la séance commence à 20 H 30

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des PV
2. Election du bureau
3. Contrat de travail et CCNA
4. Dossier « jeunesse et sports »
5. Concert des élèves 18-01-04
6. Dossier en cours (Inscriptions, GV)

ECOLE DE MUSIQUE AIDEMA

1 APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES PRECEDENTES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les procès verbaux des réunions précédentes seront approuvés lors du prochain conseil d'administration.

2 ELECTIONS DU BUREAU

2.1 Présidence

Se présente Philippe ODRY

• abstentions	0
• contre	0
• pour	8

Philippe ODRY est élu président à l'unanimité

2.2 Composition du bureau

Président : Philippe ODRY
Secrétaire Monique TESSON
Trésorier : Christine WEILL

2.3 Délégation de signatures

Sur proposition du bureau, Le conseil d'administration adopte la proposition suivante :
Rachel a la délégation de signature pour régler les charges suivantes :

- salaires et cotisations sociales,
- assurances,
- contrats en cours,
- locations en cours.

La proposition est soumise au vote et acceptée à l'unanimité par le conseil d'administration.

2.4 missions nouvelles

Sur proposition du bureau, Eric François est en charge de la gestion des ressources humaines.
La proposition est acceptée à l'unanimité par le conseil d'administration.

3 CONTRAT DE TRAVAIL

La mise au point de la rédaction des contrats de travail sera étudiée en collaboration avec les experts de la CCNA (convention collective nationale de l'animation)

4 DOSSIER DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Pour l'établissement du dossier, Il est nécessaire de le compléter avec, le compte rendu de l'Assemblée Générale et le budget prévisionnel 2003-2004.

ECOLE DE MUSIQUE

AIDEMA

5 CONCERT DES ELEVES DU 18-01-04

L'affichage sera réalisé par :

Nicole HENRY et Catherine BONNAFOUX aux ESSARTS et VIEILLE EGLISE,
Monique TESSON et Philippe ODRY au PERRAY
Christiane WEILL à AUFFARGIS

Les invitations sont lancées auprès des collectivités et des associations.

Nicole HENRY se charge de la préparation de la salle.

Véronique NISTICHE s'occupe de l'ouverture de la salle de la mare aux loups.

6 DOSSIERS EN COURS

6.1 Organisation des inscriptions

Plusieurs propositions ont été avancées par les membres du conseil d'administration ou par le directeur pédagogique :

- suppression de l'après midi d'inscription auprès des professeurs le samedi AM à Auffargis,
- mise en place des inscriptions administratives pendant les forums, et lors de permanences tenues aux Essarts.

6.2 Règlement des études

Le règlement des études sera revu et modifié pour être en cohérence avec les nouveaux statuts,

6.3 Tarifs 2004-2005

Les nouveaux tarifs seront présentés lors du prochain conseil d'administration, en revoyant la notion de supplément dans certains cas. L'objectif est de favoriser les pratiques d'ensemble et d'initiation à la musique pour les plus jeunes ;

7 PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

la prochaine réunion du CONSEIL D'ADMINISTRATION aura lieu
Le 12/2/2004 à 20 H 30 au Perray en Yvelines

La séance est levée à 23 heures 05.